

Éducation physique et sportive

L'évaluation aux baccalauréats, CAP et BEP de l'enseignement général, technologique et professionnel en Education Physique et Sportive

Rapport annuel Année 2009-2010

Ce document peut être utilisé librement dans le cadre des activités de l'enseignement scolaire, de la formation des professeurs et de l'organisation des examens.

Toute reproduction, même partielle, à d'autres fins ou dans une nouvelle publication, est soumise à l'autorisation du directeur général de l'Enseignement scolaire.

La commission nationale préconise compte tenu de nouvelles dispositions législatives en particulier de la loi du 11 janvier 2005 sur le handicap, que soit remis à plat l'ensemble des dispositions réglementaires actuelles concernant les élèves en situations d'inaptitude partielle, totale ou de handicap. La commission nationale propose un texte de réflexion et d'orientation.(voir annexe II)

INTRODUCTION

Les rapports des Commissions Académiques 2010 font état des enjeux essentiels relatifs à leur travail. On peut retenir les deux plus importants :

- **assurer un contrôle de conformité dans l'organisation et le passage des épreuves tout en garantissant la fiabilité des recueils de données.**
- **assurer l'équité dans le passage à la note pour tous les candidats, tout en rappelant que seule la commission Académique est habilitée à pratiquer l'harmonisation**

L'ensemble des rapports fait mention de l'engagement des différents acteurs au sein des établissements et dans les différents services des Rectorats à propos de la réussite des opérations et de la tenue des échéances

La Commission Nationale remercie les IA IPR pour la transmission du rapport annuel de leur Commission Académique et les invite à l'accompagner d'une note synthétique situant leur Académie dans le contexte national.

1. LES COMMISSIONS ACADÉMIQUES

Leur composition :

La moitié des rapports précisent la composition de la Commission Académique : Le Recteur y est représenté par les IA IPR et les enseignants sont toujours majoritaires au sein de cette commission. Les effectifs varient entre 12 et 36 membres. Le Renouvellement des membres est peu mentionné. Certains mentionnent une règle de renouvellement annuel par tiers.

Un rapport sur deux fait état de sous commissions organisées en référence à la géographie du territoire (bassins ou départements). Les réunions ou travaux des « sous commissions », organisées à l'échelon départemental ou de bassin, travaillent en amont de la CAHPN. Elles sont chargées de préparer les dossiers des établissements susceptibles d'être harmonisés et les certificats médicaux à étudier. A titre d'exemple, on peut mentionner qu'au moins une Académie indique la présence d'un Médecin Scolaire dans ce dispositif.

L'étude est menée par les membres de la commission académique issus du département ou du bassin concernés, en présence des coordonnateurs d'établissement ou par téléphone si nécessaire, la présence dans l'établissement d'un « correspondant examen eps » est alors demandée.

Rappel de la commission nationale :

Les décisions sont prises en Commission Académique plénière.

Le recueil des données :

Parmi les deux logiciels actuellement utilisés, le logiciel EPSNET est très largement majoritaire. Le

logiciel Pack EPS est mentionné 4 fois sur les 25 rapports étudiés. Un outil local (académique) est mentionné par ailleurs. Des «Dossiers papiers » pour complément d'information (travail en sous-commission) sont souvent demandés.

Les données non collectées par EPS NET font l'objet de sollicitations de nature diverse, auprès des services informatiques de l'Académie (Lille par exemple) ou de demandes directes vers les établissements (enseignement de complément) ou des centres d'examens ponctuels.

Les décisions d'harmonisation :

Toutes les Commissions Académiques (sauf trois) ont procédé à des harmonisations de notes. Parmi celles qui n'ont pas harmonisé, une académie prévoit le passage des IA IPR dans les EPLE qui sortent des normes.

A partir de la connaissance de la moyenne académique, l'analyse des notes qui précède la décision d'harmonisation porte sur trois objets dans chacune des académies :

L'écart entre les Filles et les Garçons

L'écart entre les épreuves

L'écart entre les Établissements

Chacun de ces trois éléments peut être analysé indépendamment des autres (par exemple la différence de moyenne entre les filles et les garçons pour l'ensemble des résultats de l'Académie ou en corrélant deux ou trois des éléments (par exemple l'écart garçons/filles par apsa et par établissement).

Celles qui procèdent à une harmonisation le font à partir de règles et de méthodes de calcul explicites :

- Les limites acceptables a priori sont fixées
Écart Fille /Garçons : entre 0, 5 point et 1,5 selon les académies
Établissements entre eux : entre 0,6 et 2 pts d'écart à la moyenne académique
- Les filtres de décision sont

Quantitatifs : Effectifs minimums 15 pour un établissement ou Nombre de 00/20

Qualitatifs : Quantité d'élèves d'un établissement qui offre une formation importante et diversifiée en EPS (exemple, SSS ... options) et Argumentaire du responsable certification de l'établissement

Le bilan des harmonisations :

Ce sont plutôt les notes des filles (1 point d'écart) qui sont augmentées mais parfois les notes des garçons sont baissées.

On constate en particulier la récurrence de l'harmonisation des notes Filles/ Garçons pour la CP4 : Badminton, Volley

Les difficultés rencontrées :

- Difficultés de nature informatique : EPSNET est reconnu comme un logiciel utile et fiable mais une adaptation jugée parfois « lente » est régulièrement mentionnée. A titre d'exemples, des inadaptations de EPSNET pour la voie PRO (CAP BEP) sont rappelées.
Les services rendus par Pack EPS pourraient servir de guide aux modifications souhaitables de EPSNET.

- Difficulté liée à la saisie dans EPSNET : statut des élèves dispensés et inaptes totaux ; statut des élèves qui changent d'établissement en cours d'année, voire arrêtent leur scolarité ; confusion entre « 00 » et « Abs »
- Difficultés de saisies par les élèves à l'inscription en début d'année : ponctuel/CCF, option Fac Danse / option Art Danse
- Difficultés de traitement pour les certificats médicaux (rétroactifs par exemple)
- Difficultés de gestion de l'absentéisme des élèves pour les épreuves ponctuelles facultatives qui rend complexe l'organisation des examens

2. LES EPREUVES EVALUEES EN CONTROLE EN COURS DE FORMATION (CCF)

1. LES EPREUVES DU BACCALAURET GENERAL ET TECHNOLOGIQUE

L'épreuve obligatoire évaluée en contrôle en cours de formation

Cette épreuve concerne tous les candidats scolarisés dans des établissements publics ou privés sous contrat avec l'état. Les chiffres présentés ci-dessous portent sur un effectif de 353 000 candidats (156 000 garçons et 193 000 filles).

Les résultats

Session 2010 :

LES MOYENNES	ANNEE 2010	ANNEE 2006
La moyenne générale	13.45	12.88
La moyenne des filles	12,99	12.4
La moyenne des garçons	14.01	13.44

Tendances :

- La moyenne générale augmente chaque année depuis 2006 pour retrouver un niveau proche de celle qui avait été atteinte en application des dispositions antérieures à l'arrêté du 9 avril 2002 :

ANNEE	MOYENNE
2006	12,88
2007	13,05
2008	13,17
2009	13,42
2010	13,45

Rappel :

2003 (dispositions de 1993 et 1995), moyenne = 13,65

2003 (entrée en vigueur de l'arrêté du 9 avril 2002), moyenne = 12,70

- L'écart entre la moyenne des filles et celle des garçons s'est stabilisée très légèrement au dessus de 1 point en faveur des garçons (1,02 point en 2010, 1,04 point en 2006).

2.1.1 La fréquentation des épreuves de la liste nationale :

- **Épreuves attirant plus de 20 % des candidats :**

PLACES 2010	APSA	Session 2010	PLACES 2006	Session 2006
1	Badminton	47.46	1	50.77
2	Course de demi-fond	35.49	3	36.5
3	Volley-ball	34.11	2	42.29
4	Tennis de table	22.59	4	24.93
5	Basket-ball	20.03	5	18.84

Le basket-ball poursuit sa progression et entre pour la première année dans ce premier groupe. Inversement, l'érosion de la fréquentation de volley-ball s'accroît : - 20% en quatre ans, -29% en sept ans.

Depuis 2003, le badminton la course de demi-fond, le volley-ball et le tennis de table trônent les quatre premières places. Leur part cumulée enregistre un recul significatif de 10% sur les quatre dernières années, de 154,49 à 139,65.

- **Epreuves attirant entre 10 et 20 % des candidats :**

PLACES 2010	APSA	Session 2010	PLACES 2006	Session 2006
6	Handball	19.37	6	18.84
7	Acrosport	17.74	7	14.89
8	Natation de course	14.48	8	12.43

La part cumulée des trois activités de ce deuxième groupe augmente de 10% de 46,16 à 51,29.

Les huit activités de ces deux premiers groupes restent les mêmes que lors des précédentes sessions. Leur part cumulée enregistre un recul de 4,7% qui profite aux activités moins fréquentées.

La CC4 est très largement représentée dans ces deux premiers groupes (5 / 8), puis suit la CC1 (2 / 8) et enfin la CC3(1 / 8). La CC2 et la CC5 en sont absentes.

- **Épreuves attirant entre 5 et 10 % des candidats :**

PLACES 2010	APSA	Session 2010	PLACES 2006	Session 2006
9	Chorégraphie collective	9,46	10	9,30
10	Escalade	9,16	12	7,71
11	Musculation	8,49	13	7,53
12	Saut en Pentabond	7,81	14	7,29
13	Gymnastique aux agrès	7,59	9	9,38
--	Épreuves académiques	7,52	11	7,88
14	Relais vitesse	6,40	17	4,04
15	Football	5,36	11	7,88

Ce groupe voit l'entrée du relais-vitesse qui passe de 4,04 à 6,40 en quatre ans. La course en durée par contre rétrograde dans le quatrième groupe.

Les quinze activités des trois premiers groupes ont une fréquentation cumulée de 244,61 sur 300.

- **Épreuves attirant moins de 5 % des candidats :**

PLACES 2010	APSA	Session 2010	PLACES 2006	Session 2006
16	Rugby	4,49	20	3,11
17	Course en durée	4,39	15	5,29
18	Course d'orientation	3,94	16	4,57
19	Lancer du javelot	2,86	18	3,75
20	Step	2,46	--	-----
21	Course de haies	2,29	19	3,37
22	Sauvetage	2,15	24	1,24
23	Lancer du disque	1,64	21	2,13
24	Savate boxe française	1,46	23	1,33
25	Judo	0,65	26	0,60
26	Arts du cirque	0,60	25	0,62

La part cumulée de ce groupe reste stationnaire. Les activités entrées dans la liste nationale en 2006 ou depuis restent peu fréquentées (arts du cirque, lancer du disque, sauvetage, step).

Si l'on excepte le saut en hauteur qui ne figure plus sur la liste nationale, les cinq activités les moins fréquentées en 2010 restent les mêmes qu'en 2006. Les sports de combat demeurent en fin de classement.

D'une manière générale la fréquentation s'oriente vers un meilleur équilibre entre les quinze activités les plus fréquentées mais sans gain pour le groupe de onze activités qui attirent moins de 5 % des candidats.

2.1.2 La fréquentation des épreuves selon les compétences de la composante culturelle

CC	Session 2010	Session 2006
CC 1	24,3 %	22,4 %
CC 2	5,2 %	4,5 %
CC 3	12,1 %	11,8 %
CC 4	53,2 %	57,0 %
CC 5	5,2 %	4,3 %

La part de fréquentation des différentes compétences culturelles reste très fortement marquée par la prééminence de la CC4. Plus de la moitié du volume horaire d'enseignement dans les classes terminales est consacrée aux activités d'opposition au détriment d'autres types d'expériences motrices. Cette observation rejoint d'autres études qui dépassent le cadre de l'examen, notamment en collège.

2.1.3 Rentabilité et fréquentation des épreuves :

La commission nationale observe principalement la rentabilité des épreuves au travers de leurs différentes moyennes (générale, filles, garçons). Le croisement avec la fréquentation est porteur de perspectives pour les équipes pédagogiques dans leurs réflexions sur l'offre de formation.

Les six épreuves ayant les moyennes les plus élevées sont :

- **Sans distinction de genre :**

APSA	MOYENNE
Natation	14,79
Sauvetage	14,55
Course en durée	14,23
Saut en Pentabond	14,18
Musculation	14 ,12
Acrosport	14,01

Aucune de ces six épreuves ne relève de la compétence culturelle n°4. Une seule figure parmi les huit épreuves les plus fréquentées (acrosport 17%).

- **Chez les garçons :**

APSA	MOYENNE
Natation	15,03
Sauvetage	14,95
Saut en Pentabond	14,84
Course de haies	14,70
Lancer de javelot	14 ,60
Lancer de disque	14,34

Cinq de ces six épreuves relèvent de la compétence culturelle °1. Une seule figure parmi les huit épreuves les plus fréquentées par les garçons (natation 14%).

- **Chez les filles :**

APSA	MOYENNE
Natation	14,59
Course en durée	14,24
Sauvetage	14,21
Acrosport	14,12
Step	14,12
Chorégraphie collective	14,01

Aucune de ces six épreuves ne relève de la compétence culturelle n°4. Trois d'entre elles figurent parmi les neuf épreuves les plus fréquentées par les filles (acrosport 22%, chorégraphie collective 14%, natation 14%).

Les six épreuves ayant les moyennes les plus basses sont

- **Sans distinction de genre :**

APSA	MOYENNE
Volley-ball	12,69
Basket-ball	12,86
Tennis de table	13,11
Handball	13,12
Badminton	13,13
Savate Boxe française	13,14

- **Chez les garçons :**

APSA	MOYENNE
Gymnastique	13,15
Step	13,38
Chorégraphie collective	13,39
Relais vitesse	13,42
Arts du cirque	13,52
Savate Boxe française	13,55

- **Chez les filles :**

APSA	MOYENNE
Volley-ball	11,75
Tennis de table	12,11
Basket-ball	12,23
Handball	12,33
Football	12,33
Badminton	12,36

Ces six activités relèvent de la compétence culturelle n° 4. Cinq d'entre elles figurent parmi les sept épreuves les plus fréquentées par les candidates (de 17 % pour le handball à 48 % pour le badminton).

2.1.4 Les listes académiques

7,52 % des candidats aux baccalauréats généraux et technologiques ont été évalués sur l'une des épreuves de leur liste académique. Ce chiffre est en légère baisse au regard de la session 2006, mais de manière peu significative.

Les épreuves académiques n'apportent pas dans l'ensemble de meilleurs résultats que les épreuves nationales (+0,14 chez les filles et -0,52 chez les garçons).

2.1.5 Inaptitudes et dispenses

Relève du thème 4, mais quelques réflexions tout de même :

La commission nationale s'inquiète de la hausse du nombre de candidats dispensés tout particulièrement chez les filles.

Session 2010 :

- Le taux de candidats dispensés d'EPS est de 4,75 %
- Le taux de filles dispensées d'EPS est de 6,32 %
- Le taux de garçons dispensés d'EPS est de 2,77 %

Tendances :

- Après une décade entre 2005 et 2008, le taux de candidats dispensés enregistre une nouvelle hausse pour s'établir à 4,75 %, taux le plus élevé depuis 2003.
- La hausse est contenue chez les garçons avec même une légère décade au regard de la session 2009, mais très sensible chez les filles (+30 % en deux ans).
- Les charges qui incombent aux médecins scolaires ne favorisent pas le suivi individualisé des élèves dont l'aptitude à la pratique de l'EPS est partielle. Les établissements qui ont pu développer une étroite collaboration entre les équipes pédagogiques et le service de santé scolaire pour proposer chaque fois que nécessaire un enseignement adapté contiennent cette tendance à la hausse et pour certains, l'inversent.

Préconisations :

La commission nationale préconise la prise en compte explicite de la baisse du taux de candidats dispensés dans les objectifs et les choix des projets pédagogiques d'EPS des établissements.

Elle préconise une analyse spécifique de la part des commissions académiques sur cette problématique particulière.

2.2 L'enseignement facultatif évalué en contrôle en cours de formation

Cette épreuve concerne les seuls candidats des filières générales et technologiques qui ont suivi le cursus de formation de trois heures hebdomadaires depuis la classe de seconde ou l'ont rejoint en début de classe de première. Au plan national, environ 350 lycées répartis sur les académies proposent cet enseignement.

Session 2010 :

LES MOYENNES	ANNEE 2010	ANNEE 2006
La moyenne générale	14.76	14.55
La moyenne des filles	14.66	14.28
La moyenne des garçons	14.82	14.7

- **Sans distinction de genre :**

CC	Moyenne	Fréquentation
CC1	15,01	3,98 %
CC2	15,22	10,16 %
CC3	15,20	4,83 %
CC4	14,66	80,41 %
CC5	16,65	0,62 %

- **Chez les garçons :**

CC	Moyenne	Fréquentation
CC1	15,06	3,48 %
CC2	15,03	9,29 %
CC3	16,92	0,34 %
CC4	14,76	85,98 %
CC5	16,65	0,91 %

- **Chez les filles :**

CC	Moyenne	Fréquentation
CC1	14,93	5,04 %
CC2	15,54	12,00 %
CC3	15,11	14,29 %
CC4	14,40	68,67 %
CC5	---	0,00 %

Tendances :

- La répartition entre les filles et les garçons reste stable avec 68 % de garçons pour seulement 32 % de filles.
- La moyenne est en légère hausse au regard de 2006 (+ 0,21 point), de manière plus significative chez les filles (+ 0,38) que chez les garçons (+ 0,12). L'écart entre les filles et les garçons se réduit à 0,16 point.
- Les activités d'opposition (compétence culturelle n°4) représentent plus de 80 % des pratiques et même plus de 85 % chez les garçons ;
- les activités relevant de la compétence culturelle n°5 « orienter les effets de l'activité en vue du développement ou de l'entretien de soi » restent confidentielles (moins de 1% des pratiques).

2.3 L'enseignement de complément

Cette épreuve concerne les seuls candidats des filières générales et technologiques qui ont suivi le cursus de formation « Enseignement de détermination - enseignement de complément ». Au plan national une cinquantaine de lycée le proposent.

Les résultats présentés ci-dessous restent partiels et portent sur un effectif de 610 candidats venant des académies de Besançon, Corse, Créteil, Dijon, Lille, Poitiers et Versailles.

LES MOYENNES	ANNEE 2010	ANNEE 2006
La moyenne générale	14.92	15.09
La moyenne des filles	14.85	14.99
La moyenne des garçons	14.96	15.14

Tendances :

- La représentation des filles diminue légèrement et passe en deçà d'un tiers des candidats : 32,7 % de filles pour 68,3 % de garçons.

- La moyenne est en légère baisse au regard de 2006 (- 0,17 point), de manière équilibrée entre les filles (-0,14) et les garçons (-0,18).
- L'écart entre garçons et filles est réduit (0,11). C'est encore une fois dans cette épreuve que les filles obtiennent leurs meilleurs résultats en EPS.

Les volumes horaires d'enseignement de 5 heures en classe de seconde puis de quatre heures en première comme en terminale témoignent du niveau d'exigence du cursus tant sur le plan des compétences que de l'investissement attendus des candidats. En ce sens, la valorisation par un coefficient seulement identique à celui de l'option facultative n'est pas à la hauteur des efforts auxquels ils consentent.

Alors que la réforme des lycées réaffirme l'originalité et l'intérêt de cet enseignement, les éventuels candidats pourraient se tourner de manière préférentielle vers l'option facultative qui permet d'espérer un gain de points de même ordre pour un investissement personnel significativement moins lourd.

Préconisation :

La commission nationale préconise d'augmenter significativement le coefficient de cette épreuve afin de valoriser les candidats à la hauteur de l'investissement consenti et des niveaux de compétence observés au travers des résultats, session après session.

2.4 L'épreuve obligatoire évaluée en examen ponctuel terminal

Cette épreuve concerne tous les candidats qui ne sont pas scolarisés dans des établissements publics ou privés sous contrat avec l'état ainsi que les candidats présentés par le CNED et tous ceux tels que mentionnés dans l'article 3 de l'arrêté du 9 avril 2002.

Les candidats doivent choisir un de 5 binômes d'épreuves définis une liste nationale.

Session 2010 :

- Les données dont dispose la commission ne permettent pas d'établir une moyenne générale des candidats. La moyenne par épreuve s'établit comme suit :

APSA	2010	CCF 2010
Basket-ball	10,62	12,86
Gymnastique	11,86	13,52
Badminton	11,78	13,13
Tennis de table	12,46	13,11
Sauvetage	9,73	14,55
Demi-fond	8,70	13,80

Tendances :

- L'écart de résultats avec les mêmes épreuves évaluées en CCF est systématiquement en faveur du CCF :

APSA	/ CCF
Basket-ball	- 2.24
Gymnastique	- 1.66
Badminton	- 1.35
Tennis de table	- 0.65
Sauvetage	- 4.82
Demi-fond	- 5.10

Le temps d'enseignement, qui permet aux candidats qui bénéficient du CCF de se préparer aux exigences des épreuves se concrétise à l'examen par des résultats systématiquement supérieurs à ceux de l'examen ponctuel terminal. Cet écart prend des proportions très importantes en sauvetage et en demi-fond.

- L'écart entre les filles et les garçons CCF fluctue selon les épreuves :

APSA	Moyennes Filles	Moyennes Garçons	Ecart F/G Ponctuel	Ecart F/G CCF
Basket-ball	9,29	11,87	- 2,58	- 1,52
Gymnastique	12,34	11,11	+ 1,23	+ 0,55
Badminton	10,78	12,35	- 1,57	- 1,75
Tennis de table	11,45	12,78	- 1,33	- 1,84
Sauvetage	10,01	9,62	- 0,39	- 0,74
Demi-fond	8,1	8,98	- 0,88	- 0,68

Les écarts entre filles et garçons sont comparables à ceux du CCF à l'exception du basket qui enregistre des un écart en défaveur des filles nettement plus important.

- Fréquentation des épreuves :

APSA	FREQUENTATION
Basket-ball	6,3 %
Gymnastique	3,8 %
Badminton	27,2 %
Tennis de table	16,8 %
Sauvetage	4,2, %
Demi-fond	41,6 %

Le sauvetage et la gymnastique restent confidentiels...et leurs organisations s'avèrent parfois lourdes ou coûteuses.

2.5 L'épreuve d'option facultative évaluée en examen ponctuel terminal

Cette épreuve facultative s'adresse par principe à tous les candidats volontaires qu'ils soient scolarisés ou non, à l'exception de ceux qui se présentent à l'épreuve d'option facultative en contrôle en cours de formation ou à l'épreuve de complément.

Les spécialités ouvertes à cette option relèvent de la responsabilité des académies. La commission observe de grandes disparités dans listes proposées, avec en conséquence une certaine iniquité devant l'épreuve selon les territoires.

Seuls points au-delà de 10 / 20 sont comptabilisés. Cette disposition encourage de nombreuses candidatures « pour voir » qui conduisent à un absentéisme important lors des épreuves et à de nombreuses prestations très insuffisantes au regard du niveau d'exigence.

L'impact réel de cette épreuve se limite aux seuls candidats qui grâce aux points qu'ils y gagnent deviennent lauréats ou obtiennent une mention, En contrepartie, la nécessaire mobilisation de professeurs pour assurer les tâches de jury devant l'ensemble des candidats inscrits est coûteuse en heures de cours d'EPS non assurées.

Les chiffres présentés portent uniquement, sur des candidats qui ont effectivement passé les épreuves. Ils ne sont pas exhaustifs, mais reposent sur un échantillon significatif de 21000 candidats. Toutefois, la multiplicité des spécialités et leurs effectifs parfois très faibles conduisent à une analyse par compétence culturelle de référence :

Session 2010 :

- **Sans distinction de genre :**

CC	Moyenne	Fréquentation
CC1	9,95	34,93 %
CC2	10,63	3,59 %
CC3	11,96	19,81 %
CC4	10,53	41,67 %
CC5	---	---

- **Chez les garçons :**

CC	Moyenne	Fréquentation
CC1	10,12	38,28 %
CC2	10,82	3,61 %
CC3	13,84	2,48 %
CC4	10,60	55,64 %
CC5	---	---

- **Chez les filles :**

CC	Moyenne	Fréquentation
CC1	9,99	33,77 %
CC2	11,76	1,95 %
CC3	11,56	41,79 %
CC4	10,05	22,49 %
CC5	---	---

La fréquentation dépend bien évidemment des panels d'épreuves proposés par les académies.

Tendances :

- Il convient en premier lieu de rappeler que la fréquentation des épreuves par les candidats dépend directement de l'offre des académies. Les chiffres présentés masquent en conséquence de grandes disparités selon les territoires.
- Les choix des garçons se portent très majoritairement sur les activités de la CC4 et que sur celles de la CC1 (plus de 93% à elles deux).
- Les choix des filles sont plus équilibrés avec une dominance de la CC3 puis de la CC1 et de la CC4.
- Les activités de la CC2 et la CC5 sont peu ou pas choisies par les candidats
- La moyenne enregistrée par les garçons en CC3 est la plus forte et peut s'expliquer par le faible nombre de candidats (davantage spécialistes).
- Chez les filles la moyenne la plus significative et la plus élevée est celle de CC3.

Préconisation :

La commission nationale préconise, comme elle l'avait déjà proposé en 2004, de supprimer cette épreuve facultative en examen ponctuel terminal et de la remplacer éventuellement par un

système d'équivalence validant et valorisant les acquis sportifs des élèves obtenus dans le cadre du sport scolaire.

2. LES EPREUVES DU BACCALAUREAT PROFESSIONNEL

L'épreuve obligatoire évaluée en contrôle en cours de formation

L'observation des résultats obtenus par l'ensemble des élèves de tous les examens de la voie professionnelle, présentent une grande stabilité depuis 2007, avec une moyenne toujours supérieure à 12,5/20. La session 2010 engendre des moyennes générales presque équivalentes entre le baccalauréat professionnel : 12,8 et le CAP / BEP : 12,9.

Cette stabilisation s'observe également sur les moyennes obtenues selon les sexes avec un écart qui stagne aux alentours d'1 pt en faveur des garçons.

Globalement, la réussite des élèves de la voie professionnelle est donc homogène (toute proportion gardée puisque les épreuves entre le BAC PRO et le CAP /BEP ne relèvent pas des mêmes modalités et exigences). Une étude plus approfondie des résultats par filière pourrait éventuellement apporter quelques nuances.

Cependant, la comparaison avec les moyennes de la voie G / T témoigne d'un écart qui se creuse légèrement depuis 3 ans, puisque la différence passe de 0,30 à 0,75 en défaveur des élèves du baccalauréat professionnel.

Les résultats

Session 2010 :

LES MOYENNES	ANNEE 2010	ANNEE 2006
La moyenne générale	12.8	12.51
La moyenne des filles	12.1	11.9
La moyenne des garçons	13.22	12.94

Tendances :

Après 3 années de progression, les moyennes semblent se stabiliser, légèrement en dessous des Bacs G et T. Comme pour ceux-ci la moyenne des filles se situe un point au-dessous de celle des garçons.

ANNEE	MOYENNE
2006	12.51
2007	12.74
2008	12.96
2009	12.69
2010	12.8

2.1.1 La fréquentation des épreuves de la liste nationale :

- **Épreuves attirant plus de 20 % des candidats**

PLACES 2010	APSA	Session 2010	PLACES 2006	Session 2006
1	Badminton	57.43	1	52.58
2	Course de demi-fond	44.01	3	37.36
3	Volley Ball	31.14	2	43.33
4	Musculation	22.01	9	13.11
5	Tennis de Table	21.58	4	28
6	Basket Ball	21.42	6	17.38

Dans la continuité des années précédentes, nous retrouvons sensiblement la même hiérarchie au niveau des épreuves les plus fréquentées, à savoir le badminton et le demi-fond aux 2 premières places. Nous constatons par ailleurs, l'apparition (par rapport à la session 2006) ~~au 3^o rang en Cap/ Bep et~~ à la 4^o place en Baccalauréat professionnel de la musculation, ceci correspondant à une représentation de 22.01% des candidats de Baccalauréat professionnel ~~de et de 22% des candidats de Cap/ Bep (contre 10,8% en 2006).~~

Cette évolution de fréquentation des épreuves de la voie professionnelle, déjà amorcée en 2006, se reflète également dans la part respective prise par chaque compétence propre.

Les activités relevant de la CP4 restent majoritairement programmées 55,6% (167% / 300%) pour les élèves de Baccalauréat professionnel, ~~cette fréquentation passe à 46,3% (92,7%/200%) en Cap/ Bep.~~ Parallèlement, la part prise par les activités relevant de la CP5 augmente sensiblement passant, entre 2007 ET 2010, de 8% (24%/300%) à 11,2% (33,6%/300%) pour les Baccalauréat professionnel ~~et de 9,2% (18,5%/200%) à 13,7% (27,5%/200%) pour les élèves de Cap/ Bep. Pour ces derniers, nous pouvons également observer une légère augmentation des activités de la CP2 : de 4,3% à 4,7% (8,6%/200% — 9,4%/200%) alors que celles relevant de la CP3 diminuent quelque peu.~~

Au final et en comparaison avec la voie G/T, la voie professionnelle apparaît plus volontariste au niveau de l'évolution de l'offre de formation, puisque par exemple, les activités relevant de la CP5 sont 2 fois plus programmées.

- **Épreuves attirant entre 5 et 20 % des candidats :**

PLACES 2010	APSA	Session 2010	PLACES 2006	Session 2006
7	Handball	18.12	5	18.53
8	Football	12.07	7	14.3
9	Acrosport	7.92	10	7.96
10	Escalade	7.83	11	7.16
11	Relais Vitesse	7.27	12	6.59
12	Course en durée	6.82	8	13.81
13	Course d'orientation	6.35	15	4.91
14	Lancer de Javelot	5.89	14	4.92
15	Saut en Pentabond	5.36	13	5.33

Épreuves attirant moins de 5 % des candidats

PLACES 2010	APSA	Session 2010	PLACES 2006	Session 2006
16	Step	4.84	---	---
17	Natation	3.74	19	3.66
18	Rugby	3.09	22	1.33
19	Épreuves Académiques	2.71	---	---
20	Gymnastique	2.22	16	4.74
21	Lancer de disque	1.96	20	2.42
22	Savate boxe française	1.9	23	0.94
23	Chorégraphie collective	1.53	17	4.01
24	Sauvetage	1.09	24	0.84
25	Course de Haies	1	21	1.93
26	Judo	0.47	25	0.82
27	Arts du cirque	0.23	26	0.26

2.1.2 La fréquentation des épreuves selon les compétences de la composante culturelle

CC	Session 2010	Session 2006
CC1	69.23	69.65
CC2	15.27	13
CC3	11.89	17
CC4	167.22	177
CC5	33.68	27

On constate ici aussi une large prédominance des activités de la CC4, sur 300 notes, correspondant à 100 candidats évalués, plus de la moitié sont distribués dans cette compétence. La compétence culturelle 5 s'affirme de plus en plus pour ce type de public.

2.1.3 Rentabilité et fréquentation des épreuves :

- **Sans distinction de genre :**

APSA	MOYENNE
Football	13.45
Step	13.41
Rugby	13.39
Acrosport	13.23
Musculation	13.2
Course en durée	13.17

On constate à l'analyse de ce tableau, que sur les six activités apparaissant comme le plus rentable pour un élève de bac professionnel, trois d'entre elles (la totalité des activités de la CC5) sont présentes.

- **Chez les garçons :**

À l'instar de ce que l'on constate plus haut, les activités de la CC4 et CC1 sont pour les garçons les plus rentables, la musculation fait tout de même son apparition. Trois activités collectives sont en tête de gondole.

APSA constate plus haut	MOYENNE
Rugby	13.7
Football	13.57
Volley Ball	13.54
Lancer de Javelot	13.52
Disque	13.5
Musculation	13.47

- **Chez les filles :**

Pas de surprise sur le classement concernant les filles, palmarès exclusivement composé par les activités de la CC3 et de la CC5 (les activités de cette compétence sont bénéfiques aux filles).

APSA	MOYENNE
Step	13.5
Acrosport	13.28
Chorégraphie Collective	13.24
Arts du cirque	12.95
Course en durée	12.82
Musculation	12.73

Les six épreuves ayant les moyennes les plus basses sont

- **Sans distinction de genre :**

APSA	MOYENNE
Course de demi-fond	12.03
Natation	12.14
Course de Haies	12.15
Gymnastique	12.41
Relais vitesse	12.49
Judo	12.6

- **Chez les garçons :**
[Voir pour commentaire](#)

APSA	MOYENNE
Chorégraphie Collective	12.04
Course de demi-fond	12.41
Gymnastique	12.43
Natation	12.51
Arts du cirque	12.6
Course de Haies	12.72

- **Chez les filles :**
[Voir pour commentaire](#)

APSA	MOYENNE
Course de Haies	8.59
Course de demi-fond	11.26
Lancer de Javelot	11.34
Saut en Pentabond	11.44
Natation	11.53
Lancer de Disque	11.55

3. LES EPREUVES DU CAP BEP

L'épreuve obligatoire évaluée en contrôle en cours de formation

Les résultats

Session 2010 :

LES MOYENNES	ANNEE 2010	ANNEE 2006
La moyenne générale	12.9	12.71
La moyenne des filles	12.31	12.06
La moyenne des garçons	13.3	13.16

Tendances :

ANNEE	MOYENNE
2006	12.71
2007	12.96
2008	12.8
2009	----
2010	12.9

2.1.1 La fréquentation des épreuves de la liste nationale :

- **Épreuves attirant plus de 10 % des candidats**

PLACES 2010	APSA	Session 2010	PLACES 2006	Session 2006
1	Course de demi-fond	38.65	2	29.35
2	Badminton	28.79	1	30.33
3	Musculation	18.26	8	10.28
4	Basket Ball	15.06	5	13.16
5	Tennis de Table	15.05	4	15.28
6	Volley Ball	10.6	3	19.18
7	Football	10.12	7	10.78

- **Épreuves attirant entre 5 et 10 % des candidats :**

PLACES 2010	APSA	Session 2010	PLACES 2006	Session 2006
8	Handball	9.5	9	9.48
9	Acrosport	7.53	10	8.99
10	Escalade	6.64	12	5.69
11	Relais Vitesse	6.21	11	6.05
12	Course en durée	5.52	6	12
13	Saut en Pentabond	5.33	13	4.72

[A voir pour commentaire](#)

Épreuves attirant moins de 5 % des candidats

PLACES 2010	APSA	Session 2010	PLACES 2006	Session 2006
14	Step	3.78	----	-----
15	Course d'Orientation	3.69	17	3
16	Lancer de Javelot	3.03	14	4.05
17	Rugby	2.19	20	1.69
18	Gymnastique	2.13	15	3.46
19	Natation	1.56	18	2.68
20	Chorégraphie Collective	1.47	16	3.07
21	Savate boxe française	1.24	19	1.74
22	Lancer de Disque	0.97	22	1.54
23	Course de Haies	0.88	23	0.98
24	Sauvetage	0.38	26	0.31
25	Arts du Cirque	0.25	25	0.31

2.1.2 La fréquentation des épreuves selon les compétences de la composante culturelle

CC	Session 2010	Session 2006
CC1	56.62	50.96
CC2	10.7	9
CC3	11.39	15.83
CC4	92.76	101.93
CC5	27.57	22.28

Voir pour commentaire

2.1.3 Rentabilité et fréquentation des épreuves :

- **Sans distinction de genre :**

Voir pour commentaire

APSA	MOYENNE
Sauvetage	14.44
Judo	13.71
Natation	13.65
Football	13.61
Savate boxe française	13.41
Step	13.19

- **Chez les garçons :**

Voir pour commentaire

APSA	MOYENNE
Sauvetage	14.77
Judo	14.13
Natation	13.89
Savate boxe française	13.75
Football	13.71
Basket ball	13.61

- **Chez les filles :**
Voir pour commentaire

APSA	MOYENNE
Sauvetage	14.01
Natation	13.41
Step	13.18
Acrosport	12.95
Chorégraphie collective	12.91
Savate boxe française	12.78

Les six épreuves ayant les moyennes les plus basses sont

- **Sans distinction de genre :**

APSA	MOYENNE
Lancer de Javelot	12.16
Course de Haies	12.21
Lancer de Disque	12.38
Arts du cirque	12.45
Saut en pentabond	12.51
Course de durée	12.63

- **Chez les garçons :**
Voir pour commentaire

APSA	MOYENNE
Arts du cirque	11.95
Course de Haies	12.37
Lancer de Javelot	12.44
Gymnastique	12.93
Acrosport	12.93
Lancer de Disque	12.93

- **Chez les filles :**
Voir pour commentaire

APSA	MOYENNE
Course de Haies	11.22
Lancer de Javelot	11.45
Lancer de Disque	11.49
Saut en Pentabond	11.53
Course de demi-fond	11.79
Relais Vitesse	11.83

LES DISPENSES

Evolution Bac G et T depuis 2007

BAC G ET T	2010	2009	2008	2007
G + F	4.75%	4.76%	3.82%	4.28%
Garçons	2.77%	2.85%	2.54%	2.39%
Filles	6.32%	6.25%	4.85%	5.80%

Evolution Bac Pro depuis 2007

BAC PRO	2010	2009	2008	2007
G + F	5.69%	5.91%	6.17%	8.82%
Garçons	3.65%	3.98%	3.65%	5.08%
Filles	8.78%	8.00%	9.60%	14.14%

Evolution des CAP-BEP depuis 2007

CAP - BEP	2010	2009	2008	2007
G + F	4.00%		4.52%	4.52%
Garçons	3.45%		3.16%	2.73%
Filles	4.71%		6.39%	6.88%